

Un pays toujours en chantier A Country under Constant Construction

Uli LOCHER

Volume 20, Number 2, Fall 1988

La sociologie des professions

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001450ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001450ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

LOCHER, U. (1988). Un pays toujours en chantier. *Sociologie et sociétés*, 20(2), 191–193. <https://doi.org/10.7202/001450ar>

Un pays toujours en chantier

ULI LOCHER

Plutôt qu'une analyse scientifique, je présenterai ici quelques observations très personnelles sur la dernière étape du débat linguistique au Québec. Ce sera donc la réaction d'un sociologue d'origine suisse qui continue d'être étonné, et parfois carrément dépassé, par les révélations des sentiments prétendus collectifs, les luttes et les éclats de toutes sortes qui brisent le très fragile vernis de paix sociale. Mon origine m'a sans doute marqué: dans mon ancien chez-moi une situation proche de celle espérée par la loi 101 est considérée comme «normale» par moi-même tout autant que par les politiciens et le grand public. En ce qui concerne la langue de l'enseignement, du travail et du commerce, par exemple, le pays consiste en régions quasiment toujours unilingues. Un sentiment de sécurité culturelle et une idéologie conservatrice imprègnent les partis politiques — «radical», «libéral», «catholique-conservateur», etc., jusqu'au «parti des automobilistes» — autant que pratiquement tous les aspects de la vie. On peut donc maintenir des coutumes que certains appellent «l'amour des minorités» et qui favorisent la visibilité et la représentation parlementaire de groupes minoritaires; la gare de Berne porte entre autres signes celui de «staziun» en romanche.

Ce n'est pas dire que la Suisse ne connaît pas de conflits en matière linguistique; leur présence s'affiche régulièrement dans les médias culturels et politiques. Mais ce qui nous frappe, c'est l'ampleur du consensus national. Même la dissidence est bien élevée, ordonnée et loyale. La structure nationale et le passé historique dont elle est issue sont acquis et réglés. Les points de référence sont clairs. Aucun débat culturel n'ébranle à la base les grands rapports sociaux, géographiques et linguistiques. Remarquez que je ne parle pas des causes de ce consensus national, ni de sa genèse historique, ni des mécanismes qui le maintiennent. En premier lieu c'est surtout son existence même qui frappe l'observateur, malgré les divisions linguistiques, religieuses, économiques et ethniques.

Je ne cacherai pas mon respect pour la Suisse, son ordre et ses traditions, même si j'ai choisi le Québec comme territoire d'épanouissement personnel et professionnel. Je ne cacherai pas non plus mon appartenance à la profession de sociologue. En tant que tel je ne peux que fouiller sous les surfaces d'ordre et de consensus. Rien de plus suspect que ce que les grands chefs qualifient de «normal». J'espère demeurer sociologue critique, c'est-à-dire intellectuellement subversif, même si un jour la paix sociale devait se réaliser dans mon nouveau chez-moi. Voici donc mes réactions de sociologue suisse; je les organise en trois catégories: surprise, question et conclusion.

Première surprise: le débat est interminable. Cela n'a pas changé depuis une génération sinon depuis la Confédération. Je m'étais attendu, à mon arrivée en 1974, à ce que l'on règle les différends, que l'on établisse une solution conservatrice à la Suisse, permettant à chacun

de se consacrer à ses activités dans un cadre solide et sécurisant. Rien de tel n'est arrivé, j'avais été naïf. En fait, un Canada et un Québec sans conflit linguistique semblent presque impensables. Ce n'est pas seulement une «super-structure» culturelle qui en est affectée, c'est le «contrat social» de base qui ne colle pas. On a certes gagné des batailles et soumis des populations, mais la victoire ne semble toujours pas acceptée universellement et elle n'a clairement pas éliminé le problème.

Deuxième surprise: le degré de l'hostilité. Bien sûr, ce n'est pas l'Irlande ni le pays basque ni le Liban. Mais c'est un conflit ethnique caché par un débat linguistique, et c'est donc rude. L'amertume, l'agressivité, le venin littéraire, le racisme guère dissimulé, c'est surprenant pour le «Néo-Québécois» que je suis. Que «monsieur tout le monde» sacrifie son intellect sur l'autel du mythe et de la passion, cela ne surprend pas trop. Mais des professeurs, des éditorialistes, des personnalités en vue et chargés de responsabilités? Il y a évidemment des nuances dans tout cela; le degré de l'hostilité varie selon les sources, les groupes, les conditions politiques et les médias. Mais la structure même des camps opposés semble limiter les options d'expression. Entre les cris de l'émotion, on n'entend pas bien les voix de la raison. Tout cela est évidemment une affaire de tripes autant que de tête. Je ne m'y étais pas attendu.

Troisième surprise: le statut de la Cour suprême. Bien sûr, la clause nonobstant est prévue et le gouvernement Bourassa reste dans la légalité. Mais qu'on puisse se ficher si royalement de la Cour suprême, que la plus haute cour n'ait pas plus d'autorité et de dignité, c'est choquant même après quinze ans dans ce pays. Les politiciens ont voulu affirmer la suprématie du législatif sur le judiciaire; ceci est bien compréhensible de leur part. Mais l'idéologie de «l'amour des minorités» dans l'ancien chez-moi m'avait mal préparé à quelque chose qui pourrait bien devenir «la tyrannie de la majorité» dans mon nouveau chez-moi. J'exagère évidemment, mais avez-vous perçu, autres lecteurs néo-québécois, la rapidité et la nonchalance avec laquelle on a pu balayer ici les cours, les chartes et le processus constitutionnel? Ailleurs la Cour suprême est l'ultime autorité qui impose le respect des lois. Ici un gouvernement du Québec peut choisir d'ignorer la Charte des droits et libertés du Québec, la Cour supérieure du Québec, et ceci sans recours et d'une manière peu banale. Très surprenant. Du point de vue démographique, le système fédéral s'est avéré faible et inefficace; partout au Canada, les minorités linguistiques s'éteignent. Du point de vue légal ce système paraît tout aussi faible; il n'arrive pas à garantir des droits égaux à toutes les minorités.

Des deux côtés, on justifie tout par des menaces présumées — la menace d'assimilation culturelle, la menace d'extinction démographique, la menace de perte d'activité économique, la menace séparatiste. J'ai quelques questions à cet égard.

Par qui les francophones du Québec sont-ils menacés? Leur nombre n'a-t-il pas augmenté de 60 % tandis que leur poids démographique est resté à peu près stable (entre 82,5 % et 81,4 %) depuis 1951? Les anglophones, par contre, ne sont-ils pas âgés, sapés par un taux de fécondité très bas et un solde migratoire extrêmement négatif? Pourquoi donc viser une minorité qui est déjà en chute libre, étant passée de presque 14 % à moins de 9 % de la population du Québec entre 1951 et 1986? Le progrès des francophones n'a-t-il pas été des plus spectaculaires pendant cette génération, qu'on parle de l'écart des salaires, du nombre et de la qualité des cadres et des institutions qui les produisent, des entreprises à grand profil, des universités ou de la langue d'usage? L'avantage de certains anglophones n'a certes pas encore tout à fait disparu, mais en regardant les tendances depuis 1951, qui peut encore y voir une menace envers les francophones?

Alors, qui menace vraiment les francophones? La décroissance démographique des francophones n'est pas pour demain, mais si jamais elle arrivait, elle serait due à leur baisse de fécondité. Pourquoi ne s'attaque-t-on pas ce problème-là? En matière de fardeau fiscal pour les jeunes couples, allocations familiales, congés de maternité, garderies, bourses d'études, etc., il y aurait beaucoup à faire. Le Québec n'est ni impuissant ni pauvre en imagination dans ces domaines, alors pourquoi doit-il boiter si loin derrière tant d'autres pays? On ne pourra pas doubler le taux de fécondité, mais une politique sociale concentrée sur cet objectif aurait de bonnes chances de le hausser de façon significative. La cause réelle de ce problème démographique serait ainsi éliminée.

La réduction proportionnelle des francophones n'est guère visible, mais si jamais elle prenait de l'ampleur, elle serait surtout due à l'expansion du secteur allophone. Pourquoi ne multiplie-t-on pas les efforts pour changer cela? Le Québec a fait certains pas prometteurs en supprimant les COFI anglais, en supprimant le bilinguisme dans l'affichage public en interdisant l'école anglaise aux enfants des allophones et en arrachant au pouvoir fédéral le droit de refuser certains immigrants «non francophonisables». Mais pourquoi se limiter aux interdictions? A-t-on créé une capacité d'accueil suffisante dans les COFI français? Non — les listes d'attente sont très longues. A-t-on créé des écoles françaises de haute qualité, bien adaptées à accueillir des immigrants en grand nombre dont les besoins pédagogiques varient autant que leurs cultures? Non — les pédagogues des commissions scolaires sont les premiers à proclamer que leurs écoles ont de très grands problèmes à enseigner aux enfants allophones. (D'ailleurs, à quoi bon interdire l'école anglaise publique si on subventionne l'école anglaise privée?) Une politique sociale sera d'autant plus efficace qu'elle favorisera des services de qualité au lieu de sanctions négatives.

Ce pays continue donc à étonner l'observateur, même habitué. On ne cesse de s'aveugler par cette fausse polarité de droits individuels opposés aux droits collectifs. À qui veut-on faire croire que les Québécois recherchent une tyrannie de la majorité qui écrase les minorités par une orgie de lois et règlements aussi mesquins que leurs inventeurs? L'histoire du peuple québécois a été une histoire de tolérance et d'ouverture beaucoup plus que de cloisonnement. On a donc tort d'attaquer les mauvaises cibles, de trahir ses électeurs, de «comprendre» les actes criminels, de suivre les sondages au lieu de gouverner, bref, de rendre la vie onéreuse à beaucoup de monde de bonne volonté. La richesse culturelle, un des grands atouts de ce pays, se transforme en «menace». C'est triste si les politiciens décident — contre l'opinion majoritaire des Québécois francophones — qu'il faut pallier cette «menace» en interdisant des signes. On tombe d'autant plus bas que l'on vise bas.

Je suis parfois perçu comme un allophone francophile qui s'est planté chez les anglophones. Je ne vois pas ceci comme un problème personnel mais j'admets volontiers que des immigrants comme moi ajoutent à la complexité du débat linguistique ici. Je me permets des énoncés, des positions, des opinions parce que dans cette société ouverte et accueillante, je suis citoyen de plein droit. Je ne dois pas cacher mes sympathies pour la loi 101 ni mes antipathies contre l'opportunisme électoral. Ça ne fait pas de mal de s'arrêter parfois pendant un petit moment, de regarder l'état des pays du monde et de se sentir reconnaissant d'avoir trouvé sa place au Québec. Ce pays est toujours en chantier, mais je me sens parfois invité à ajouter ma petite brique à la construction nationale et j'en suis fier.

J'ai deux conclusions à ajouter à la fin de ces observations et questions. Concernant le progrès des francophones par rapport aux anglophones, je ne vois pas de renversement de la tendance. Qu'on aime cette «solution» ou non — les anglophones sont voués à un destin de petite minorité tolérée, sans plus. Le poids du français au Québec deviendra donc surtout un problème du transfert linguistique des allophones. Le jour où un gouvernement du Québec rendra des services de haute qualité en grand volume, au lieu de multiplier discours et amendes, il n'y aura plus rien à craindre pour la force d'attraction du français.

La deuxième conclusion est que ce pays restera inachevé encore longtemps, qu'il demeurera un chantier politique permanent où même les fondations de l'édifice national sont constamment à refaire. Le passé historique n'est ni acquis ni réglé. Quel sera le résultat de ce déchirement interminable? Il me semble que la réponse est bien évidente: au lieu de la paralysie que certains craignaient, les luttes des décennies passées ont permis la mobilisation des forces créatrices. Il y a maintenant une force de travail francophone fière et hautement qualifiée, il y a des institutions de grande qualité, une production culturelle reconnue internationalement, une métropole dynamique, une jeunesse qui accepte et défend sa langue et sa culture au lieu de se sentir inférieure. Il y a une loi 101 et la nouvelle situation qu'elle a créée. Voici donc une des dernières surprises du petit Suisse — surprise, d'ailleurs fort agréable cette fois: vu le défi, le succès est déjà remarquable. Rien ne nous laisse croire qu'il s'arrêtera ici.